

LA FERME MONTSOURIS MENACÉE

Trente associations se mobilisent pour défendre la dernière ferme de la rive gauche, située rue de la Tombe-Issaire.

> PAGE 4

QUARTIER VERT

Pour diminuer la place de la voiture dans le 14e, la mairie met en place, depuis cet été, le premier "quartier vert" de Paris. Néanmoins, des ajustements sont nécessaires.

> PAGE 6



PHOTO : FRANÇOIS HEINZ

ÉCHANGÉONS NOS SAVOIRS

Chacun a un savoir : intellectuel, artistique, manuel ou technique. L'association "Réseau Denfert" organise des rencontres pour les échanger.

> PAGE 7

PAROLE DE FLIC

Erik Blondin, policier dans le 14e, publie son "Journal d'un gardien de la paix" : il explique son engagement syndical et son combat pour une police propre.

> PAGE 8

Montsouris Z'ACCUSE !

● Pour combler le déficit après la construction de son nouveau siège social en 1989, la RATP décide de vendre les terrains le long des voies du RER B, dans le quartier Montsouris, pour y construire des logements.

La Zac Montsouris, l'une des plus grosses opérations d'urbanisme de Paris des quinze dernières années se fait au détriment des vestiges archéologiques - dont deux aqueducs - et de la qualité de vie de certains habitants, victimes des trépidations des RER et de l'insuffisance d'équipements et de transports collectifs.



PHOTO : D.R.

Lors du débat sur la Zac Alésia-Montsouris au conseil de Paris, Pierre Castagnou avait apostrophé Jean Tiberi et Lionel Assouad, alors maire du 14e en novembre 1995.

"Votre copie est à revoir Monsieur le Maire".

C'est ainsi que ce soir-là, entre 23h et 24h, un débat s'engage avant le vote sur la convention entre la Ville et l'aménageur des cinq hectares de la Zac Alésia-Montsouris, la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM).

Nous rapportons ci-dessous des extraits de ce qui s'y est dit :

Pierre Castagnou (à l'époque, élu socialiste au conseil de Paris)

"Les élus socialistes sont très favorables à la création dans cette partie du 14e d'une Zac ayant une vocation sociale, c'est-à-dire ayant pour objet la construction de logements et en particulier de logements sociaux. Cependant, je formulerai quatre critiques majeures au projet, assorties de propositions :

- Le parti d'aménagement en deux quartiers distincts se tournant le dos et séparés par les voies du RER, sans communication entre eux constitue une aberration sur le plan urbanistique. Cela va amener à un repli sur lui-même du quartier ouest. En outre, la répartition inégale des équipements publics et des espaces verts, les densités variables

d'habitation laissent présager deux identités différentes.

Non à la fracture du RER, non aux immeubles d'habitation formant écran en bordure des voies ferrées, non à la répartition inégale des équipements entre les deux quartiers, non au risque d'une certaine forme de ghettoïsation. D'autres choix sont possibles, permettant la création d'un ensemble urbain cohérent. Des propositions ont été faites comme la couverture du RER sur 200m, ainsi le quartier gagnerait 2000m² d'espaces verts.

Autres critiques : le choix concernant l'objet principal de la Zac, à savoir la construction de logements. Le projet montre une surdensification en matière de logements - 3500 habitants à l'origine, 2500 aujourd'hui. > SUITE PAGE 5

Aqueducs et RATP

Les dégâts d'un urbanisme peu scrupuleux

● Pour éponger ses dettes, la RATP a fait détruire la quasi-totalité des aqueducs de Lutèce et Médecis sur la Zac Alésia-Montsouris. Les ministres de la Culture ont laissé faire.

Peu de vestiges de l'histoire de Lutèce subsistent encore aujourd'hui dans Paris et, parmi eux, plus rares encore sont ceux que le temps a préservés intacts. Mais aux thermes de Cluny et aux arènes de Lutèce, le 14^e arrondissement aurait pu s'enorgueillir d'ajouter l'aqueduc de Lutèce, construit au II^e siècle par les gallo-romains.

L'aqueduc de Lutèce est une rigole en forme de "U", d'environ 1 mètre de côté, recouverte de dalles et enfouie dans le sol, qui alimentait les thermes de Cluny. Fait exceptionnel, l'aqueduc Médecis (XVII^e siècle) suit un tracé presque parallèle à celui de l'aqueduc de Lutèce sur treize kilomètres, depuis sa source au Carré des Eaux de Wissous jusqu'à Paris. Construit par Marie de Médecis pour alimenter son palais du Luxembourg et ravitailler la rive gauche en eau de source, l'aqueduc Médecis est une œuvre d'ingénierie remarquable, constituée d'une galerie souterraine voûtée, de hauteur d'homme, ponctuée tous les 500 mètres par des "regards" en pierre de taille pour l'entretien, équipés d'un bassin de décantation. Le plus célèbre d'entre eux est le "grand regard" de la maison du Fontainier qui jouxte l'observatoire et que l'on peut visiter.

En 1989, la RATP s'endette dramatiquement pour construire son siège social du quai de la Râpée, dont la facture finale s'élève à 2 milliards 300 millions de francs (environ 350 millions d'euros) au lieu des 440 millions de francs initialement prévus (61 millions d'euros). Pour couvrir cette bavure financière, elle décide de vendre les terrains qu'elle possède dans le quartier Montsouris et crée une filiale, la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM), pour les aménager en logements et bureaux.



Aqueduc Médecis en cours de destruction et de morcellement sur le chantier de la Zac Alésia-Montsouris, avril 2001.



Vue du même segment d'aqueduc Médecis intégré aux immeubles, un an plus tard, avril 2002.

L'impuissance des riverains

Lors de l'étude d'impact de la Zac, aucune mention n'est faite des deux aqueducs, dont la présence est pourtant notoire puisque la RATP utilise notamment le Médecis comme galerie de circulation. Quant aux carrières de calcaire sous-jacentes, qui comportaient des inscriptions et plaques toponymiques vieilles de plusieurs siècles, elles n'ont été envisagées que sous l'angle d'une contrainte de construction à éliminer. Plus de quinze associations de riverains et de défense du patrimoine, dont l'Organisation pour la connaissance et la restauration

d'au-dessous-terre (Ocrta, créée en 1992) multiplient les plaintes, les recours administratifs et les demandes de classement (l'aqueduc Médecis étant déjà classé sur la partie de son tracé comprise entre Rungis et Paris). Rien n'y fait. Aucun des ministres de la Culture depuis 1995 ne tient compte de leurs demandes. En 1995, Jacques Toubon décide de conserver deux mètres de l'aqueduc de Lutèce dans une école de la Zac mais ne prend aucune mesure pour l'aqueduc Médecis. En 1996, les carrières sont injectées de béton et remblayées. La SADM, avec l'autorisation des services de Philippe Douste-Blazy, attaque les aqueducs à coups de pelleuse. Le ministre refuse les

mesures de classement demandées. Seuls des conseillers de Paris, Mme Schneider et MM. Delanoë, Castagnou et Blet dénoncent avec virulence les malversations commises dans l'aménagement de la Zac. En 1997, Catherine Trautmann et, fin mars 2002, Catherine Tasca, (voir encadré ci-dessus), nient chacune à leur tour la pérennité, qui revient de droit à ces aqueducs, en refusant leur classement. Jamais ces aqueducs publics – théoriquement inaliénables – n'ont fait l'objet d'un permis de démolition. De nombreuses possibilités de conservation existent, mais que pouvait peser notre héritage culturel face à la possibilité économique de construire six hectares de loge-

ments en plein Paris ? Le bel "urbanisme à visage humain" prôné par M. Tiberi a cédé face à l'opportunisme des uns et des autres. Des 300 mètres de chacun des aqueducs présents sur la Zac, il ne reste presque rien, quelques morceaux ça et là, ensevelis ou mal intégrés dans des immeubles. M. Tiberi a permis la destruction des trois-quarts, vouant le reste à l'oubli. Seul le petit square de la Zac, curieusement paysagé avec ses deux d'ânes à l'endroit où les aqueducs le traversent, témoigne encore de ce qu'il fut. Un aménageur sans scrupule et des pouvoirs publics guère plus respectables nous ont sciemment privés de cet héritage historique.

DIANE LANGUIMÉ

Hôpital Sainte-Anne

Un "pouce d'eau" depuis Montsouris

● Mise en évidence de la galerie pour l'approvisionnement en eau de l'ancien hôpital Sainte-Anne.

Nous repérons cette galerie en visitant l'aqueduc gallo-romain lors de sa mise à découvert, le premier août 1996. L'archéologue de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan), responsable des fouilles de reconnaissance, nous précise que la cavité repérée sous l'aqueduc fait partie de la dérivation qui desservait l'ancien hôpital Sainte-Anne. En septembre 2000, lors de l'ouverture de la Zac au public, nous visitons, au droit du square, les vestiges des sections conservées sous des terres et repérons une fissure profonde en partie supérieure du regard 23 de l'aqueduc de Médecis, sur son côté Est. Le départ d'une petite galerie voûtée apparaissait aussi 3,50 mètres plus bas. C'est bien l'origine de la dérivation Sainte-Anne, surmontée d'une cheminée de ventilation.

En février 2001, l'Organisation pour la connaissance et la restauration d'au-dessous-terre (Ocrta) dégage 7,50 mètres de la galerie au pied du talus du regard. Sa section (1,70 par 0,70 m) permet d'y circuler. Une rigole taillée dans la pierre conduit l'eau sur une hanquette latérale. Celle-ci provient d'un bassin de répartition, équipé d'une jauge permettant d'en régler le débit. Ce bassin se situe sur un côté du bassin central de décantation, dans la chambre du regard. L'eau traverse le mur contigu dans une goulotte et se déverse sur une plage, en forme de lyre, au départ de la rigole. Nous connaissons l'origine de la dérivation, un point de passage sous l'aqueduc de Lutèce, sa direction (vers l'immeuble du 9, rue d'Alésia), mais nous ignorions où elle aboutissait.

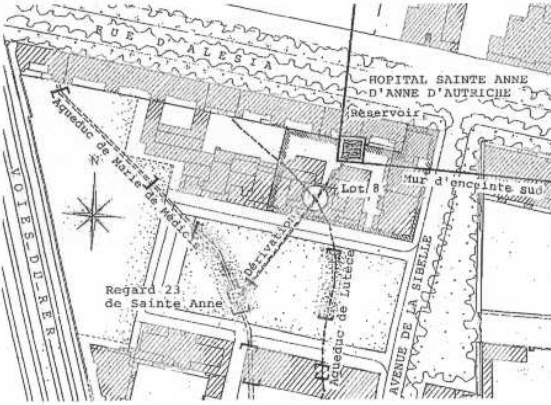
L'hôpital Sainte-Anne, création d'Anne d'Autriche

Les archives nationales conservent des lettres patentes de Louis XIV confirmant la création

de l'hôpital d'Anne d'Autriche et un acte notarié ayant permis l'acquisition du terrain. La reine-mère fait négocier par les membres de son Conseil l'échange d'un terrain avec les administrateurs de l'Hôtel-Dieu. Ceux-ci ont, non loin du Val-de-Grâce, un Sanitat où les pestiférés sont accueillis lors d'éventuelles épidémies. Avec l'extension de Paris, il faut l'implanter plus loin pour limiter les risques de contagion. Anne d'Autriche acquiert vingt arpents sur le terroir de Saint-Jean-de-Latran, au sud de la ville, les remet à l'Hôtel-Dieu avec 54 000 livres pour la construction du nouvel hôpital, en échange du Sanitat et des terrains qui l'entourent. Une bonne partie est affectée à l'agrandissement des jardins du couvent des Bénédictines du Val-de-Grâce. Dans le reste, elle établit la communauté des Filles de la Providence.

L'acte notarié avec les administrateurs de l'Hôtel-Dieu précise que les membres du Conseil de la reine, Bailleur et Tuboeuf, "promettent, aux frais d'Anne d'Autriche, de faire délivrance d'un pouce d'eau faisant 144 lignes (1) dans les six mois prochains venant audit hôpital par le sieur Franchine, intendant général des Eaux et Fontaines de France, laquelle eau sera prise au plus prochain regard d'icelui nouveau hôpital..." Les vingt arpents, réservés pour la construction de l'hôpital, se situent donc à proximité de l'un des regards de l'aqueduc de Médecis, seul ouvrage à même d'alimenter une telle institution au sud de Paris.

Le docteur Michel Craplet (2) rapporte l'étrange destinée de l'hôpital d'Anne d'Autriche entre les années 1656 et 1861. Les locaux ne seront jamais utilisés pour leur affectation, les épidémies ayant cessé. L'Hôtel-Dieu exploite les terres qui lui appartiennent aux



○ La dérivation passe sous l'aqueduc de Lutèce
 ┌─┘ Sections d'aqueducs conservées

Les aqueducs et l'hôpital d'Anne d'Autriche sur le square de la Zac Alésia-Montsouris.

alentours. Détruit peu avant la Révolution, il n'en reste qu'une ferme. De 1861 à 1876, l'Asile clinique Sainte-Anne, pour les aliénés du département de la Seine, est édifié sur une vaste emprise au nord de la rue d'Alésia, ouverte à la même époque.

Nouvelles découvertes à Montsouris

Un plan ancien du premier hôpital, vers 1720, illustre l'article du docteur Craplet. Il comporte le tracé de son alimentation en eau par une conduite depuis un regard situé à environ 30

toises de l'angle sud-ouest de son enceinte. Celle-ci se déverse dans un grand réservoir à l'intérieur des murs. Nous reportons ces éléments sur un plan cadastral du secteur, actualisé avec les constructions sur la Zac et sommes en mesure de révéler, en décembre 2001, l'emplacement exact du premier hôpital Sainte-Anne. L'hôpital d'Anne d'Autriche chevauchait les terrains de la rue d'Alésia : l'angle sud-ouest de ses murs d'enceinte avec le réservoir qu'il abritait était établi au droit du lot 8, actuellement occupé par une des constructions de

Logis Transports, filiale HLM de la RATP. La petite galerie voûtée avec sa conduite d'eau taillée dans la pierre, avec le grand réservoir disposé à la jonction des murs sud et ouest de l'enceinte, était entièrement sur la Zac. Ils constituaient un ensemble original sans équivalent. Nous ne pouvons qu'imaginer le petit édifice du réservoir et les dispositions pour l'arrivée de l'eau. Ces vestiges, dont une grande partie était construite enterrée ont disparu sans laisser de trace, enlevés avec les premiers terrassements sur la Zac. Leur existence était connue, Eugène Belgrand, directeur des Eaux d'Haussmann, donne le tracé et les niveaux des deux aqueducs dans ses ouvrages et cite, dans ses nomenclatures, "la dérivation de la ferme de la santé" ayant pour origine le regard 23 (4). L'archéologue de l'Afan confirme le passage de la galerie sous l'aqueduc de Lutèce dans son rapport de fouille d'évaluation de 1996. Comment le directeur régional d'archéologie, qui supervisait les travaux de terrassement sur la Zac, a-t-il laissé détruire ce patrimoine dont il connaissait l'importance ? Il n'avait pas le pouvoir d'en décider ni de le passer sous silence. Qui en a pris l'initiative ? Des éclaircissements s'imposent.

MAURICE SILVY

- (1) Le pouce de fontainier est la quantité d'eau qui s'écoule par un orifice circulaire de diamètre d'un pouce (2,7 cm). Il correspond à un débit de 20m³/jour.
- (2) M. Craplet, "Revue d'Histoire du 14^e arrondissement de Paris", 1987, n°31.
- (3) M. Silvy, "Restitution de l'emprise du premier hôpital Sainte-Anne et de son alimentation en eau", "Bulletin Paris Historique", décembre 2001, n°84.
- (4) Eugène Belgrand, "Les travaux souterrains de Paris, les anciennes eaux", 1877.